

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°28 du 13 juillet 2011

**PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)**

Texte n°6

ARRÊTÉ N° 3228/DEF/DCSCA

portant dissolution du cercle mixte du 1er groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge
(Essonne).

Du 30 mai 2011

DIRECTION CENTRALE DU SERVICE DU COMMISSARIAT DES ARMÉES : bureau « réglementation ».

ARRÊTÉ N° 3228/DEF/DCSCA portant dissolution du cercle mixte du 1er groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne).

Du 30 mai 2011

NOR D E F E 1 1 5 1 0 2 6 A

Référence :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Texte abrogé :

Arrêté n° 596 du 25 août 2003 (BOC, 2003, p. 6080 ; BOEM 707.2).

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 135.2

Référence de publication : BOC N°28 du 13 juillet 2011, texte 6.

Le ministre de la défense et des anciens combattants,

Vu le code de la défense, notamment son article R. 3412-6.,

Arrête :

Art. 1er. Le cercle mixte du 1^{er} groupe logistique du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne) est dissous à compter du 27 juin 2011.

Art. 2. Les avoirs en derniers seront reversés en totalité au fonds d'entraide des cercles de l'armée de terre.

Art. 3. L'arrêté n° 596 du 25 août 2003 portant dissolution du foyer du 1^{er} groupement de soutien du commissariat de l'armée de terre de Brétigny-sur-Orge (Essonne) est abrogé.

Art. 4. Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel des armées*.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le commissaire général de 2^e classe,
directeur central adjoint du service du commissariat des armées,*

Jean-Pierre LAROCHE DE ROUSSANE.